

BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON

Les enfants de centre de loisirs s'initient à la généalogie

Dans le cadre du plan mercredi, des enfants âgés de 7 à 11 ans du centre de loisirs viennent de débiter le projet généalogique en partenariat avec le Cercle généalogique de Blénod.



La première séance d'initiation à la généalogie s'est déroulée à la maison des associations, lieu où l'association a ses locaux..

A travers cet atelier organisé dans le cadre du plan mercredi, les enfants vont bénéficier d'une initiation à la généalogie avec l'association bellédonienne.

Durant six séances, ils pourront prendre conscience de leur ancrage et de leur place dans leur famille afin de mieux se situer dans celle-ci, ainsi que de la notion du temps qui passe.

Cette initiative va permettre de comprendre la notion de génération, de découvrir le lexique de la généalogie, ainsi que de découvrir les techniques, la méthodologie et les règles à respecter lors de la construction de son arbre généalogique sur quatre générations. De quoi susciter la curiosité des enfants.

Découvrir comment sont effectuées les recherches

Lors de la première séance, le groupe d'enfant a eu l'opportunité de visiter les locaux du Cercle généalogique de Blénod, à la Maison des Associations de la commune, et découvrir comment sont effectuées les recherches grâce aux fichiers disponibles sur les ordinateurs.

Les membres du Cercle généalogique ont aussi abordé l'aspect lié aux recherches en évoquant les actes manuscrits.

Les séances suivantes consisteront à expliquer aux enfants le projet et pourquoi travailler autour de la généalogie et ce que va être leur part de travail et la participation de leurs parents ou de leurs grands-parents en s'appuyant sur la mémoire familiale.

Ces ateliers vont permettre d'aborder avec les participants leurs représentations sur ce qu'est la famille, une génération, un ascendant, un descendant. Il est également prévu un jeu de mots mêlés de la généalogie comprenant le vocabulaire en lien avec la thématique, comme, par exemple, les mots : acte, ancêtre, archives, contrat, association...

Leur arbre généalogique

Les enfants repartiront tous avec leur arbre généalogique, fait par leur soin, qu'il soit ou non agrémenté de photos avec la possibilité de prolonger le projet en indiquant, par exemple, les grandes découvertes qui ont jalonné l'histoire faites à l'époque de leurs ancêtres. Une cérémonie, lors de laquelle des diplômes de premier grade du jeune généalogiste et arbres généalogiques seront remis aux enfants, viendra clore ses séances.